

Demandes d'aptitudes visuelles

Que répondre?

Dr Martinaud, Médecin Inspecteur
du travail

historique

- Entre mars et septembre 2017, 4 mails provenant de Toulouse, du Lot, de l'Aveyron, de l'Ariège m'interrogeant sur la conduite à tenir vis-à-vis de demandes spécifiques dans le secteur aéronautique : ces demandes semblent concerner des postes de 'contrôleur' ou 'vérificateurs'
- Demandes semblables faisant référence à des normes (plus ou moins fournies...)

Le contrôle vision a été effectué suivant le Test de PARINAUD 2 conformément à la norme AIR 0191 à une distance de 33cm.

Le contrôle couleurs (rouge, verte, bleue) a également été effectué selon le test d'ISHIARA (sur Visiotest Essilor).



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Le candidat doit fournir la preuve documentée, vérifiée par l'employeur, d'une vision satisfaisante conformément aux exigences suivantes **SELON LE PARAGRAPHE 7.4 DE LA PROCEDURE COFREND CDC PG 02 011.**

La vision proche doit permettre au minimum, la lecture du paragraphe 1,5 de l'échelle Parinaud à une distance d'au moins 30 cm, pour au moins un oeil, avec ou sans correction.

La vision des couleurs doit être suffisante afin de permettre au candidat de distinguer et différencier le contraste entre les couleurs utilisées dans la méthode concernée comme spécifié par l'employeur."

RESULTAT GLOBAL DE L'EXAMEN VISUEL

Le candidat :

♦ a une vision proche satisfaisante :

- . avec verres correcteurs (*)
- . sans verres correcteurs (*)

♦ a une vision des couleurs suffisante (*) - n'a pas une vision des couleurs suffisante (*)

"Attestation établie à la demande de l'intéressé et remise en mains propres pour valoir ce que de droit"

Nom :

Fait le

Fonction :

à

Signature :

Note 1 : L'attestation d'acuité visuelle doit dater de moins d'un an à la date de réception du dossier

Note 2 : Après la certification, les tests d'acuité visuelle doivent être réalisés une fois par an et vérifiés par l'employeur.

***: cocher la case correspondant à la réponse choisie**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

4 Personnel qualification

Personnel shall be familiar with relevant standards, rules, specifications, equipment, procedures/instructions, manufacturing procedure used, and operating conditions of the part.

With respect to the personnel in charge of the inspection including the interpretation and evaluation of results, the following shall be ensured:

- For personnel performing FVI:
 - Far visual acuity grade is minimum 1,0 as per ISO8596.
- For personnel performing CVI and DVI:
 - Near visual acuity is in accordance with the requirements of EN4179 or, as an alternative: Acceptance as per ISO18490 chapter 10 applies.
 - Color perception is in accordance with the requirements of EN4179 or A1083.
- For personnel performing both FVI and also DVI or CVI:
 - Far visual acuity grade is minimum 1,0 as per ISO8596.
And:
 - Near visual acuity is in accordance with the requirements of EN4179 or, as an alternative: Acceptance as per ISO18490 chapter 10 applies.
And:
 - Color perception is in accordance with the requirements of EN4179 or A1083.

Questions posées

- Est-ce le rôle du MT?
- Comment concilier la périodicité demandée avec le rythme du suivi de l'état de santé?
- Si le MT refuse, qui peut faire ces contrôles?
 - Les ophtalmologistes de ville?
 - Les IDEST sur protocole?
 - L'employeur lui-même?
- Que se passe-t-il lorsque le salarié échoue aux tests?